



CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA TOGOLAISE

C.M.D.T.

Le CMDT s'insurge et condamne avec vigueur cette sauvage répression des manifestants pacifiques à Lomé les 12-13 et 14 juin 2012

Le mardi 12, le mercredi 13 et le jeudi 14 juin, à la suite du mot d'ordre du **Collectif Sauvons le Togo (CST)**, des centaines de milliers de citoyens togolais étaient descendus dans les rues de Lomé pour exiger entre autres :

- des réformes avant les prochaines élections
- la mise en œuvre effective des recommandations du Rapport de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) sur la torture notamment par la poursuite, le jugement et la condamnation des auteurs d'actes de torture
- la mise en œuvre du rapport de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR)
- l'application effective par le gouvernement des décisions de l'Union Interparlementaire et de la Cour de Justice de la CEDEAO dans l'affaire des neuf (09) députés révoqués de leur mandat parlementaire.

Le conseil Mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT) note une fois encore avec amertume et regret, la méthode barbare et répressive avec laquelle le régime togolais a répondu à la pacifique manifestation qui a rassemblé les paisibles populations au quartier Deckon, en plein cœur de la ville Lomé.

Cette répression sauvage témoigne une fois encore la mauvaise volonté et le mépris du régime en place au Togo d'opérer de véritables réformes politiques et de respecter les Droits de l'Homme.

La CMDT déplore que les violations massives des Droits de l'Homme, l'impunité sous toutes ses formes et le mensonge continuent et constituent le béton sur lequel le régime togolais fonde son pouvoir.

Structure représentative des Togolais de la diaspora, le CMDT s'insurge et condamne avec vigueur cette sauvage répression des manifestants pacifiques, met en garde le régime togolais contre toute nouvelle barbarie et le tient pour unique responsable des dérives qui en découleront.

Par ailleurs, le CMDT exige la libération immédiate et sans condition des manifestants illégalement mis aux arrêts et la restitution de tout le matériel confisqué.

Le CMDT, organisation citoyenne de la société civile togolaise, n'est pas en marge de cette lutte pour l'intérêt général de nos populations, elle apporte solennellement son soutien à son aboutissement. Elle fait donc sienne les revendications exprimées par le CST et exige leur satisfaction pleine et entière.

Fait à Lille, le 15 juin 2012

Le coordinateur général

Docteur Martin AMOUZOU

Pour que le CMDT continue à vous soutenir, toute contribution financière serait appréciée sur son compte : 17515 00600 08000108039/90 ou sur son site

Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise. Site internet : <http://www.cmdtogo.org> contact e-mail : contact@cmdtogo.org

Association loi de 1^{er} juillet 1901 parue le 05/01/2010 au JO RF N° 20100002 Identification R.N.A. : W595016126

CMDT